2007-03720/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Inauguration de L'École de cirque de Québec un atout pour la Capitale Nationale

Québec, le 21 janvier 2003 – La ministre déléguée à l'Emploi, Mme Agnès Maltais, et le ministre délégué responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Rosaire Bertrand, ont inauguré aujourd'hui les nouvelles installations de l'École de cirque de Québec dans l'ancienne église Saint-Esprit, située dans le quartier Limoilou. Cet événement s'est déroulé en présence du maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

Mme Maltais s'est montrée impressionnée par les nouveaux locaux de l'École de cirque de Québec.« Il s'agit là d'une réalisation exemplaire, tant au chapitre du développement dans notre région d'une discipline artistique pleine d'avenir qu'à celui de la revitalisation d'un quartier par une clientèle jeune, passionnée et dynamique. Je souhaite souligner que c'est à l'artiste québécoise Helga Schlitter qu'on a confié la réalisation de l'œuvre relevant de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. Mme Schlitter installera sous peu dans ce lieu dédié à la jeunesse une œuvre qui symbolisera une part du rêve, de la magie et des élans acrobatiques qui font la beauté et la grandeur des arts du cirque », a-t-elle déclaré.

L'École de cirque de Québec propose un programme d'initiation aux arts du cirque pour les adultes et les enfants de quatre ans et plus, ainsi qu'une formation plus poussée du type arts-études. Près de 750 personnes y reçoivent annuellement une formation liée aux arts du cirque.

Son relogement dans le quartier Limoilou a bénéficié d'une contribution de 1 M$ du Bureau de la Capitale-Nationale pour l'acquisition et le réaménagement de l'église Saint-Esprit. Le ministère de la Culture et des Communications a versé, quant à lui, 900 000 $ en vertu du programme Soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux, ce qui porte la contribution du gouvernement du Québec à 1 900 000 $. La Ville de Québec y a consenti, pour sa part, une somme de 600 000 $, alors que l'École de cirque a complété le financement en investissant 156 435 $. Le coût total des travaux, qui n'a connu aucun dépassement, s'élève à 2 656 435 $.

Le ministre Bertrand a tenu à souligner l'importance pour Québec de ce lieu de formation et de loisir. « La croissance d'institutions majeures, telles que l'École de cirque de Québec, rehausse le statut culturel de la Capitale nationale et contribue à son rayonnement. Le gouvernement du Québec n'a pas hésité à investir 3,2 M$, depuis 2001, pour diverses interventions touchant au développement des arts du cirque dans notre région. »

Érigée en 1930, l'église Saint-Esprit était désaffectée depuis l'été 2001. Des travaux majeurs de restauration et d'aménagement ont été nécessaires afin de rendre les lieux conformes à leur nouvelle vocation. C'est l'architecte Bernard-

Serge Gagné qui a réalisé les plans et supervisé les travaux.

Fait à noter, l'église Saint-Esprit est la première, sur le territoire de la ville de Québec, à être reconvertie à la suite de la signature, en avril 1999, d'une déclaration conjointe entre l'Archevêché de Québec, la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications concernant la sauvegarde et la mise en valeur des églises situées sur le territoire de l'ancienne Ville de Québec.

Sources :

Claude Beauchamp
Directeur de cabinet du ministre délégué responsable de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 644-2880

Isabelle Gilbert
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée à l'Emploi
Tél. : 418 643-4810

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007